

APPEL pour le FINANCEMENT « MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES » 2025

1. Titre de l'action : Approches américaine et européenne des régulations du numérique. Les conséquences de l'élection de Donald Trump à la Présidence américaine.

Acronyme : REGUNUM

Argumentaire scientifique (résumé) :

Depuis plus de 30 ans, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les États membres ont posé les bases d'un droit du numérique visant à trouver un équilibre entre la protection des droits fondamentaux et la préservation des intérêts économiques des acteurs dans ce domaine. Les États-Unis ont quant à eux toujours privilégié une approche ultralibérale consistant à ne pas imposer trop de normes afin de ne pas affaiblir le marché (économique et des idées). Cette approche ultralibérale n'est pourtant pas dénuée de dimension éthique comme en témoignent les nombreux efforts du Congrès américain pour se rapprocher du droit européen dans certains domaines, tels que la protection des données à caractère personnel ou encore la régulation des réseaux sociaux. L'ancien président américain, Joe Biden, avait d'ailleurs entrepris plusieurs efforts en ce sens en adoptant des décrets exécutifs visant à encadrer les usages de l'intelligence artificielle. Néanmoins, depuis l'investiture du Président Trump en janvier 2025 dernier, un certain nombre d'événements politiques et juridiques ont contribué à un changement de paradigme en la matière, ce qui fait tout l'intérêt de cette journée d'études.

Cette journée d'études aura donc pour objectif de mettre en perspective les différents modèles de régulation du numérique et de les confronter. La première demi-journée sera consacrée aux formes des (dé)régulations et permettra de mettre en évidence les différences existantes en matière de régulation du numérique entre l'Europe et les États-Unis. Il s'agira aussi et surtout de se demander ce qui, depuis quelques mois déjà, bouleverse nos paradigmes juridiques existants. La deuxième demi-journée sera quant à elle consacrée au contenu des (dé)régulations. Il apparaît que la substance de ce qui fait ou non l'objet d'une régulation est la même en Europe et aux États-Unis, témoignant d'une certaine homogénéité en la matière. Les interventions lors de cette demi-journée permettront d'identifier les emprunts réciproques entre les modèles et permettront ainsi de répondre à la question de leur possible (ré)conciliation.

2. Type (journées d'études, séminaire, formation ...) : Journée d'études organisée le 21 novembre 2025 à l'Université d'Avignon (faculté de droit), de 9h à 17h30, amphitheâtre AT05.

3. Nom et laboratoire du porteur : Thibault Carrère (JPEG) ; Rym Fassi-Fihri (OMIJ et CERCCLÉ) ; Christina Koumpli (JPEG) ; Alice Mornet (JPEG).

4. Coordonnées du/de la gestionnaire de laboratoire

Nom : Sophie Taillan

Email : sophie.taillan@univ-avignon.fr

5. Axe(s) et ou projet concerné(s) : Axes B et C (descriptif ci-dessous).

6. Descriptif argumenté :

Notre projet de recherche fait particulièrement écho aux axes thématiques B et C de la FR AGORANTIC. S'agissant de **l'axe B**, « Description, modélisation, théorisation », notre journée d'études vise à confronter les différents **modèles de régulation** – européen et américain – afin d'interroger à la fois leurs évolutions respectives et leur **conciliation** dans un monde où le numérique devient un véritable objet de pouvoir et de souveraineté. L'objectif est donc, à partir des modèles théorisés dans différents travaux universitaires, d'interroger l'éventualité d'un modèle unique de régulation du numérique, en raison de l'influence des entreprises privées américaines dans ce domaine. L'approche européenne, axée en principe sur des valeurs éthiques et sur les droits, apparaît en effet de plus en plus dominée par les intérêts économiques des plateformes qui participent elles-mêmes à déterminer le mode de régulation qui s'appliquent à elles.

S'agissant de **l'axe C** « Apports et limites de l'interdisciplinarité », notre journée d'études présente l'originalité de réunir des spécialistes issus d'horizons différents (droit public, droit privé, science politique, américaniste). Même si la dimension juridique sera dominante dans l'analyse, l'accent sera mis sur la **dimension interdisciplinaire**, dans la mesure où la régulation du phénomène numérique a une forte **dimension politique, économique et sociétale**. Par ailleurs, cette recherche présente d'évidents **enjeux éthiques** qui sont au cœur des projets interdisciplinaires de la FR AGORANTIC. En effet, le droit européen du numérique vise à préserver certaines **valeurs éthiques**, à savoir la démocratie et l'État de droit, tandis que le droit américain ne peut ignorer ces considérations dans un monde globalisé. S'interroger sur les conséquences que peut avoir l'élection de Donald Trump sur la régulation dans ce domaine revient ainsi à réfléchir à la meilleure manière de réguler ce phénomène, en tenant compte à la fois de la dimension éminemment économique et politique du numérique, mais aussi de la protection des droits des utilisateurs. C'est la raison pour laquelle l'un des principaux financeurs de cette journée d'études n'est autre que la Fondation Anthony Mainguéné, spécialisée dans les questions juridiques et éthiques.

7. Liste des participants pressentis :

Tous les participants ci-dessous ont confirmé leur participation à la journée d'études :

- Charles Thibout, Maître de conférences en science politique, Science Po Strasbourg.
- Valère Ndior, Professeur de droit public, Université de Bretagne Occidentale.
- Antoine Oumedjkane, Maître de conférences en droit public, Université de Lille.
- Anne Deysine, Professeur émérite, juriste et américaniste, Université Paris Nanterre.
- Pauline Trouillard, Post-doctorante au Centre Internet et Société du CNRS et Aurélien Faderne, docteur en droit public de l'Université de Limoges.
- Kamel El Hilali, Docteur en droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas.
- Maximilien Lana. Professeur junior, Université de Lorraine.

- Vincent Giovannini, Maître de conférences en droit privé, Université Saint-Etienne.
- Hervé Isar, Professeur de droit public, Aix Marseille Université.

8. Budget total de l'action/budget demandé :

+ Co-financement(s) éventuel(s) :

Budget total de **7500** euros.

Budget déjà acquis : **5500** euros.

Détail des sommes déjà accordées :

-Fondation Anthony Mainguéné : 2500 euros

-Laboratoire JPEG : 2000 euros

-Laboratoire OMIJ (université de Limoges) : 500 euros

-Laboratoire CERCLE (université de Bordeaux) : 500 euros

Budget demandé à la FR Agorantic : 1500 euros

Cette somme sera destinée à la publication de l'ouvrage chez Mare & Martin (montant du devis : 2500 euros). En cas de soutien financier de la part de la FR Agorantic, cette dernière apparaîtra naturellement à la fois sur le programme et l'affiche du colloque, ainsi que sur l'ouvrage publié.

9. Programme définitif :

MATIN

Première demi-journée « Les formes des (dé)régulations »

8h30. Accueil des participants

9h. Mots de bienvenue prononcés par Monsieur le Président de l'Université d'Avignon, Monsieur le Directeur de l'Institut CPSN, Madame le Doyen de la Faculté de droit, Madame la Directrice du JPEG.

Introduction et présentation de la journée d'études par la Fondation Anthony Mainguéné et les porteurs du projet.

9h45-11h. Table ronde « *Les organes de décisions* ». Sous la présidence de Thibault Carrère.

- Plateformes ou pouvoirs publics ? Charles Thibout, Maître de conférences en science politique, Science Po Strasbourg.

- Exécutif ou législatif ? Valère Ndior, Professeur de droit public, Université de Bretagne Occidentale.

11h-12h15. Table ronde « *Les organes de contrôles* ». Sous la présidence de Christina Koumpli

- La compliance. Antoine Oumedjkane, Maître de conférences en droit public, Université de Lille.
- Les juges. Anne Deysine, Professeur émérite, juriste et américaniste, Université Paris Nanterre.

12h30 - Pause déjeuner

APRES-MIDI

Seconde demi-journée « Le contenu des (dé)régulations »

14h-15h30. Table ronde « *Les droits fondamentaux* ». Sous la présidence d'Alice Mornet

- La liberté d'expression et la lutte contre la désinformation. Pauline Trouillard, Post-doctorante au Centre Internet et Société du CNRS et Aurélien Faderne, docteur en droit public de l'Université de Limoges.
- Protection des données et sécurité. Kamel El Hilali, Docteur en droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas.

15h45-17h. Table ronde « *Le marché* ». Sous la présidence de Rym Fassi-Fihri

- L'intelligence artificielle. Maximilien Lana. Professeur junior, Université de Lorraine.
- La concurrence. Vincent Giovannini, Maître de conférences en droit privé, Université Saint-Etienne.

17h-17h30. Propos conclusifs par Hervé Isar, Professeur de droit public, Aix Marseille Université.

BUDGET PREVISIONNEL

Nom du colloque :	AMERICAINE ET EUROPEENNE DES REGULATIONS DU NUMERIQUE. Les conséquences de l'élection de Donald Trump à la Présidence		
Période du colloque :	du	21/11/2025	au 21/11/2025
Structure organisatrice :	JPEG, CERCCLÉ, OMIJ		
Référent du colloque :	Thibault CARRERE (JPEG) ; Rym FASSI-FIHRI (OMIJ, CERCCLÉ) Christina KOUMPLI (JPEG) ; Alice MORNET (JPEG)		

DEPENSES			RECETTES		
Libellés		Montants	Libellés		Montants HT
DEPLACEMENT (13 pers.)		1 710,00 €	OMIJ (accordé)		500,00 €
Lille	1	285,00 €	JPEG (accordé)		1 200,00 €
Nantes	1	200,00 €	Fondation Anthony Mainguené (accordé)		2 500,00 €
Paris	4	615,00 €	FR AGORANTIC (demandé)		1 500,00 €
Limoges	2	370,00 €	Faculté de droit d'Avignon (accordé)		1 000,00 €
Brest	1	0,00 €	CERCCLÉ (accordé)		500,00 €
Aix-Marseille	1	60,00 €	TOTAL		7 200,00 €
Nancy	1	180,00 €			
Bordeaux	2	0,00 €			
HEBERGEMENT (13 pers.)		1 400,00 €			
RESTAURATION (19 à 20 personnes)		1 440,00 €			
Déjeuner (1)	25x19	475,00 €			
Dîner (veille) (1)	35x19	665,00 €			
Pause café/PDJ	2X5X35	300,00 €			
REPROGRAPHIE		150,00 €			
PUBLICATION		2 500,00 €			
TOTAL DEPENSES		7 200,00 €	TOTAL RECETTES		7 200,00 €